



Numéro 178
13 mars 2019



COLZA

Charançon de la tige :
baisse du vol
Mélégèthes : faible présence
Régulateur : rarement
conseillé

BLE

Evaluer le risque verse

POIS ET FEVEROLE de printemps

Rappel Herbicides

BETTERAVES

Erratum

OPTIPROTECT : Il est encore temps de s'inscrire

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°4 du 12/03/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de compte d'affiliation agricole, subventionnement agricole et rural

AGRO-METEO

Depuis 10 jours les conditions (vent, pluie) ne permettent plus d'interventions correctes au champ et cela devrait perdurer jusqu'à dimanche. Le retour à des températures normales a ralenti l'évolution des stades, en particulier celle des colzas. Avec les fortes précipitations passées, certains semis de printemps (orge, pois) en limons ont pu être battus. Par contre ces conditions n'ont pas été favorables aux ravageurs sur colza.

COLZA

stade : D1 à D2

Charançon de la tige du colza

Le pic de vol semble passé et a eu lieu la semaine du 18 au 24/02. Les colzas sont cependant toujours au stade sensible (C2 jusqu'à E).

Evolution des captures de charançons de la tige du colza

Lieu	18/02	25/02	5/03	12/03
Saint-Jean-les Deux-Jumeaux	x	12	8	0
Bassevelles	6	12	5	0

➤ Rester vigilant sur les parcelles non protégées : si les conditions redeviennent favorables, bien surveiller les cuvettes.



➤ Produits utilisables : CYTHRINE L 0,25 l/ha ; KARATE ZEON 0,075 l/ha...

Mélégèthes

Ils sont très ponctuellement observés au regard des conditions météo, et loin des seuils d'intervention.

A suivre particulièrement sur les colzas peu développés et mal implantés.

➤ **Observer au retour d'un temps plus calme et ensoleillé** : réalisez un comptage sur au moins 25 plantes consécutives (plantes hautes et basses).

➤ Produits possibles : Les mélégèthes sont résistantes à la plus part des pyrèthres.

Les produits qui restent efficaces sont :

- l'étofenprox (TREBON, UPERCUT [13 €/ha])
- le tau-fluvalinate (MAVRIK FLO, TALITA [10 €/ha])
- l'indoxacarbe (STEWART, EXPLICIT EC [23 €/ha])
- la pymétozine (PLENUM 50 WG [15 €/ha])*

* La pymétozine n'a pas été ré-approuvée par la commission européenne. Les retraits d'AMM devront intervenir au plus tard le 30 avril 2019 avec un délai maximum de vente et d'utilisation au 31 décembre 2019.

Pour la France, l'ANSES devrait annoncer prochainement le retrait de l'AMM du PLENUM 50 WG et les délais de fin de commercialisation et d'utilisation. Plenum pourra donc être utilisé pour cette campagne en cours.

Seuils indicatifs de risque. Nombre de mélégèthes par plante	Au stade D1-D2
Colza vigoureux	Pas d'intervention justifiée
Colza faible, stressé, peu développé	1



Nous vous conseillons de prévoir une application de **MAVRIK FLO à 0,2 l/ha**

Les organophosphorés seuls (BORAVI WG, RELDAN 2M) ou en association (DASKOR 440) sont également efficaces mais ils ont en général déjà été utilisés pour la lutte contre les altises et sont plus onéreux.

Rappel des conditions d'application des insecticides : hygrométrie > 70 % et absence de vent.



Méthode alternative : mélange avec 5 à 10% d'une variété précoce à floraison (ES ALICIA).

➤ Régulation

Etant donné le faible développement des colzas, nous déconseillons les régulateurs de sortie hiver dans la plupart des situations. Seules les variétés sensibles et semées densément (**> 15 pieds/linéaire**) pourront trouver un intérêt dans l'application d'un régulateur.

Rappel des variétés sensibles à la verse : ANGELICO, DK EXTENSO

Règle de décision :

Sensibilité de la variété à la verse	Nombre de pieds	Intérêt d'un régulateur
Variétés très peu sensibles ES MAMBO, SEVERINO KWS, STEPHANO KWS, ALICANTE...	→	Sans intérêt ou aléatoire en cas d'excès d'azote.
Variétés peu sensibles DK EXCEPTION, CRISTIANO KWS DK EXPANSION, DK EXSTORM, DIFFUSION...	et < 15 pieds/m linéaire	
	et > 15 pieds/m linéaire	
Variétés sensibles DK EXTENSO, ANGELICO...	et < 15 pieds/m linéaire	
	et > 15 pieds/m linéaire	Le gain par limitation de la verse est réel.

BLE TENDRE

stade : fin tallage à épi 0,5 cm

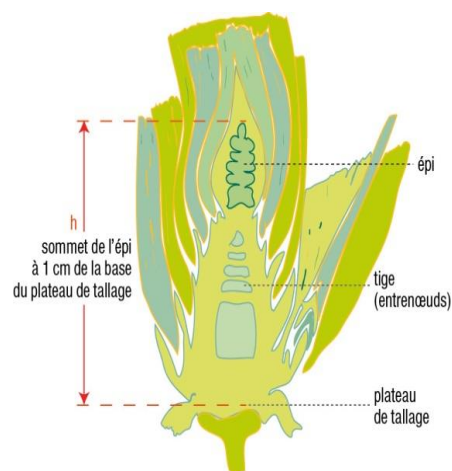
➤ Observation du stade épi 1cm

L'épi est visible à 1 cm du plateau de tallage. Observer en coupant longitudinalement le maître brin à l'aide d'un cutter, en prenant soin d'enlever terre et racines.

Les blés entament le décollement de l'épi mais les stades varient selon les variétés et les dates de semis : attention donc pour le positionnement des régulateurs.

Arvalis a réalisé une prévision des dates d'arrivées du stade épi 1cm en fonction de la météo, des dates de semis et de la levée théorique qui s'en suit ainsi que des variétés.

Lieu	Date de semis	Variété	Date épi 1cm prévu 2019
MELUN – MONTEREAU SUR LE JARD	05/10/2018	Chevignon	16 mars
	15/10/2018	Rubisko	19 mars
	05/11/2018	Rubisko	26 mars
	05/11/2018	Filon	15 mars
	15/11/2018	Filon	21 mars



Source : gembloux. ulg. ac. Be

Le stade épi 1 cm devrait arriver en moyenne vers le 20 mars, environ une semaine plus tôt que sur la moyenne des 20 dernières années.

➤ Régulation

➤ Stratégie de régulation

Un fort peuplement et un nombre important de talles sont des facteurs de risque vis-à-vis de la verse (forte densité à partir de 500 talles/m² : maître brin + talles). Les premiers semis en bon état de développement sont donc à surveiller.

Le raisonnement prend ensuite en compte la variété et la nutrition azotée de la parcelle. La règle de décision est résumée dans le tableau ci-dessous (source : Arvalis) :

Grille de risque verse		note
Variété	Peu sensible	0
	Moyennement sensible	3
	Très sensible	6
Nutrition azotée	Risque d'excès	3
	Azote maîtrisé	0
Densité de végétation	Peuplement limité et faible tallage	0
	Peuplement normal	2
	Peuplement élevé avec fort tallage	4

TOTAL

Votre parcelle
...
+
...
+
...
=

Risque verse	
< 3	Très faible
4	Faible à moyen
5	
6	
7	Moyen à fort
8	
9	
> 10	Très fort

Sensibilité variétale :

Références	Les plus résistants		Nouveautés et variétés récentes
Résistantes	TRIOMPH (GHAYTA)	COSTELLO (CH NARA)	9 LG ANDROID
		REBELDE CREEK	8 (GEDSER)
Assez résistantes	OREGRAIN	HYKING	7 JAIDOR (KWS DAKOTANA)
	FRUCTIDOR	BERGAMO	MAUPASSANT SOPHIE CS
		AUCKLAND	KWS EXTASE MAORI PASTORAL
Moyennement sensibles		BOLOGNA	6 GEO LUMINON
		RUBISKO	RGT TALISKO SOLINDO CS STROMBOLI TARASCON
	RGT LIBRAVO NEMO	MATHEO	AMBOISE JOHNSON
Assez sensibles		DESCARTES	LIPARI MACARON MUTIC
	RGT VELASKO	IZALCO CS	5 (ALEPPO) LG ASCONA (MALDIVES CS) (MV MENTE) RGT GOLDENO SEPIA SORTILEGE CS
		BOREGAR	(ACTIVUS) CHEVIGNON FANTOMAS
Sensibles		SY MOISSON	4 FILON
	LG ABSALON HYDROCK	GRANAMAX	3 RGT PULKO TENOR
		COMPLICE	ORLOGE
	FORCALI	ASCOTT	2 HYNVICIUS
		ADVISOR	1 LEANDRE METROPOLIS
	HYWIN	PIBRAC	HYPODROM
		HYBELLO	
		GALIBIER	

() : à confirmer

Les plus sensibles

Source : essais pluriannuels inscription (CTPS/GEVES) et post-inscription (ARVALIS), jusqu'à 20 en 2018

Programmes à prévoir et conditions d'application

Actuellement, les stades vont de **tallage** à proche d'épi **1 cm** pour les plus avancés.

Les applications de CYCOCEL sont les plus efficaces entre redressement et épi 1cm avec des conditions poussantes le jour de l'application et les jours suivants.

Pour un **risque faible**, prévoir les applications de C3 ou C5⁽¹⁾ entre 1 et 2 l/ha selon le risque autour de épi 1 cm.

Pour un **risque élevé à très élevé**, prévoir une première application de C3 ou C5 à 2 l à épi 1 cm suivi d'un renforcement à 1-2 nœud (TERPAL, MEDAX TOP ou MODDUS).

(1) Exemples de produits possibles pour du C3 : CONTREVERSE, TYRAN...

Exemples de produits possibles pour du C5 : CYCOCEL C5, C5 FLEX...

ATTENTION : BASF a autoclassé ses produits à base de chlorméquat chlorure en H301, c'est-à-dire qu'ils **ne sont plus mélangeables**. C'est le cas du CYCOCEL C5 BASF, CYCOCEL CL 2000, MONDIUM, ARVEST, CYTER...

Les spécialités MONDIUM, CYCOCEL CL 2000 et CYCOCEL C5 BASF sont retirées de la vente depuis le 27/01/2019 avec une date de fin d'utilisation le 27/01/2020.

Vérifier l'étiquette sur le bidon avant tout mélange.

COURTEX C3, STABILAN ont vu leur classement modifié lors du renouvellement d'autorisation de mise sur le marché. Ils passent donc en H311 et H312, ce qui les rend non mélangeables avec un autre produit.

➤ Conditions d'application des régulateurs

	Le jour du traitement et pendant les 3 jours suivants		
	T° mini > à	T° moyenne requise > à	T° maxi < à
CYCOCEL C5 BASF	- 1° C	+ 10°C	+ 20° C
CYTER	- 1° C	+ 6° C	+ 20° C



Méthodes alternatives pour réduire le risque verse : résistance variétale, baisse des densités, retard des dates de semis, retard du premier apport d'azote.

ESCOURGEON

stade épi 0,5 à 1 cm

Les escourgeons avancent plus vite que les blés. Les jaunissements parfois observés se sont estompés avec la reprise de végétation.

Le tallage n'est pas excessif suite au retard des semis et des levées cet automne.

➤ Le 2^{ème} apport d'azote peut être réalisé.

ORGE DE PRINTEMPS

stade : levée à 2 feuilles

➤ Rappel Limaces

A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles, notamment avec les conditions humides.

➤ Produits utilisables : les métaldéhydés (ALLOWIN QUATRO, XENON PRO, etc.) de 3 à 5 kg/ha ou le phosphate ferrique (SLUXX HP, IRONMAX PRO) de 5 à 7 kg/ha selon le niveau de population.

➤ Privilégier les produits qui apportent le plus de granulés au m² pour augmenter la probabilité de rencontre par les limaces.

Conditions d'application : veiller à une bonne répartition du nombre de granulés au m².



La qualité du semis, une structure fine, ou si besoin un roulage, limite les zones de refuge. L'utilisation du SLUXX HP, IRONMAX PRO est autorisée en Agriculture Biologique.

POIS et FEVEROLES de PRINTEMPS : herbicides

stade : germination à levée

➤ Herbicides de prélevée : RAPPEL délais d'application

➤ Pois de Printemps

➤ Stades limites d'application pour réduire les risques de phytotoxicité :

- jusqu'au stade crosse (encore sous terre) : CHALLENGE 600

- avant le début de la germination du pois : CLINE, NIKEYL, RACER ME, BAROUD SC, PROWL 400

- 3-4 jours après le semis, avant éclatement des grains : NIRVANA S, produit à éviter si colza derrière pois.

Au-delà de ces stades, il est préférable de s'orienter vers des programmes de post-levée.

➤ Féverole de Printemps

Sur des féveroles qui ont germé mais qui ne sont pas encore levées, avec encore 2 cm de terre au-dessus du germe, il est encore possible d'utiliser CHALLENGE 600 2,5 l/ha + PROWL 400 1,5 l/ha ou CHALLENGE 600 2 l/ha + NIRVANA S 2 l/ha, mais des symptômes de phytotoxicité pourront s'observer.

Attention ! CHALLENGE 600 possède une mention DVP de 20 m par rapport au point d'eau. Il est donc aujourd'hui obligatoire d'avoir une couverture enherbée sur 20 m en bord de cours d'eau, en cas d'usage du CHALLENGE 600 sur pois de printemps.



Conditions d'utilisation : Les herbicides racinaires sont plus efficaces sur sol humide. Traitement à réaliser juste après semis. Traiter après une pluie et en l'absence de vent. Réaliser le roulage avant l'application des prélevées.

BETTERAVES

ERRATUM désherbage de prélevée

La dose homologuée de ZEPLIN est de 2,5 l/ha et non 3 l/ha comme écrit la semaine dernière (dernière année d'utilisation).

Cette application de prélevée est recommandée seulement en cas de forte **infestation d'ombellifères**. Le traitement est à réaliser juste après le semis (48 h maximum). Pour les autres situations, l'impasse est envisageable.



Conditions d'application des herbicides racinaires en prélevée : produits à positionner au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol, hygrométrie > 70 % et absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques >15° C et les gelées matinales < 1° C.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Herbicides	
CHALLENGE 600	Aclonifène 600 g/l
CLINE / NIKEYL	Flurtamone 94 g/l + Aclonifène 350 g/l
NIRVANA S	Imazamox 16,7 g/l + pendiméthaline 250 g/l
PROWL 400 / BAROUD SC	Pendiméthaline 400 g/l
RACER ME	Flurochloridone 250 g/l
ZEPLIN	Quinmérac 100 g/l + Cloridazone 325 g/l
REGULATEURS	
C5 FLEX	Chlorméquat chlorure 460 g/l
CONTREVERSE	Chlorméquat chlorure 460 g/l
CYCOCEL C5 BASF	Chlorméquat chlorure 460 g/l
CYTER	Chlorméquat chlorure 460 g/l + Mépiquat-chlorure 115 g/l
INSECTICIDES	
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
MAVRİK FLO	Tau - fluvalinate 240 g/l
PLENUM 50 WG	Pymétrozine 50%
STEWARD	Indoxacarbe 30%
TREBON 30 EC / UPPERCUT	Etofenprox 287,5 g/l
MOLLUSCICIDES	
ALLOWIN QUATRO	4% Métaldéhyde
IRONMAX PRO	3% Phosphate ferrique
SLUXX HP	3% Phosphate ferrique
XENON PRO	4% Métaldéhyde

OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (date d'observation), Rouille jaune (date d'observation), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).

Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible pour les non abonnés).

Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)



Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €



Retrouvez les bulletins info.pl@ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.